

PUBLIÉ LE 01/07/2026

Décision n° 2026-56 du 30/06/2026 - Nomination auprès du comité scientifique permanent « Contrôle de qualité des dispositifs médicaux » de l'ANSM

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS

Le Directeur général adjoint chargé des opérations de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L. 5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;

Vu l'avis n° 2018-04 du Conseil scientifique en date du 26 septembre 2018 ;

Vu la délibération n° 2018-37 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2018 ;

Vu la décision DG n° 2023-105 du 27 juillet 2023 modifiée portant création du comité scientifique permanent « contrôle de qualité des dispositifs médicaux » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Vu la décision DG n° 2023-106 du 27 juillet 2023 modifiée portant nomination du comité scientifique permanent « contrôle de qualité des dispositifs médicaux » de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

Décide

Article 1^{er}

Sont nommés membres du comité scientifique permanent « contrôle de qualité des dispositifs médicaux » pour la durée du mandat restant à courir :

Au sein de la formation restreinte « contrôle de qualité des installations de radiodiagnostic utilisées pour des procédures interventionnelles radioguidées »,

En raison de leur compétence dans le domaine de la physique médicale et de l'imagerie :

- Monsieur BORDY (Jean-Marc), sans voix délibérative ;
- Madame BUGEL (Hélène) ;
- Monsieur DENAT (Laurent) ;
- Monsieur LELEU (Cyril) ;
- Madame SALVAT (Cécile) ;
- Monsieur VELA (Anthony) ;

En qualité de représentant des associations agréées des usagers du système de santé :

- Monsieur DEMONFAUCON (Christophe), Association Française de personnes souffrant de troubles obsessionnels et compulsifs (AFTOC).

Article 2

La Directrice de la direction des dispositifs médicaux et des dispositifs de diagnostic in vitro est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait à Saint-Denis, le 30/06/2026

Alexandre DE LA COLOMBE DE LA VOLPILIERE

- En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 01/07/2026

Décision n° 2026-55 du 30/06/2026 -
Modification de la décision DG portant création
d'un comité scientifique permanent « Contrôle
de qualité des dispositifs médicaux » de

l'ANSM

DECISIONS INSTITUTIONNELLES

INSTANCES : CRÉATIONS ET NOMINATIONS